

## **Séance du 13.09.2018**

### **Mérites culturels et mérites sportif**

La soirée des mérites se déroulera le 9 novembre 2018 dès 18h30 à la salle de gymnastique de St-Romain.

### **Place de Pralan : attribution du mandat**

Le CC attribue le mandat de génie civil à l'entreprise Aymon SA pour un montant de Fr. 282'821.70 TTC.

## **Séance du 25.09.2018**

### **Attribution de mandat**

Le CC attribue les travaux de création de cheminements à pied et pour petites machines – Etape 3 (chenillards) à l'entreprise Christian Jean SA pour le montant de Fr. 266'040.00 TTC.

### **Home les Crêtes**

Le CC prend connaissance des comptes 2017 du Home les Crêtes.

### **Triage forestier**

Le CC prend connaissance des comptes 2017 du Triage forestier Lienne-Morge qui bouclent sur un excédent de produits de Fr. 36'957.82.

## **Séance du 11.10.2018**

### **Pro du Ran : remplacement de la conduite d'eau usée**

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du réseau d'eau usée et conformément au budget proposé pour cette année 2018, il est prévu de réhabiliter une conduite d'eau usée au Pro du Ran, entre St-Romain et Fortunau.

Le CC attribue ces travaux à l'entreprise Christian Jean pour le montant de Fr. 102'112.65 TTC.

### **Projet de fusion ESR - SIESA : décision**

Le Conseil communal prend connaissance et approuve les documents suivants :

- Fusion esr-siesa : rapport de fusion.
- Le message du Conseil communal de la Commune d'Ayent au Conseil général concernant l'adoption du règlement pour la fondation d'une nouvelle société régionale d'approvisionnement et de distribution d'énergie électrique.
- Le règlement pour la fondation d'une nouvelle société régionale d'approvisionnement et de distribution d'énergie électrique.

Le CC demande au CG de traiter ce dossier en séance plénière du mois de décembre prochain.

### **Remplacement d'un membre du bureau électoral**

Conformément à l'article 37, al. 1 LcDP, Savannah Moos (UDC), domiciliée à Sion, ne peut plus fonctionner au sein du bureau électoral.

En remplacement, l'UDC propose M. Nathanaël Aymon comme membre du bureau électoral.

Le CC ratifie cette proposition.

### **Campagne d'affichage pour la Constituante**

Malgré différents courriers demandant de respecter l'affichage des partis politiques sur les panneaux officiels mis à disposition par la commune, le CC déplore qu'Appel Citoyen ne compte pas retirer son panneau qui a été posé entre Botyre et St-Romain.